



SARMATES

5 Rue NICEPHORE NIEPCE

91420 MORANGIS

Comptes au 31/12/2024

A handwritten signature in black ink, appearing to be "H. K.", enclosed within a large, loopy oval shape.

**COPIE
CERTIFIÉE CONFORME**

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2024	31/12/2023
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	125 666	125 570	97	3 268
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	164 559	150 678	13 881	4 871
Fonds commercial	1 098 045		1 098 045	1 098 045
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				20 769
Installations techniques, matériel, outillage	737 521	588 080	149 441	178 592
Autres immobilisations corporelles	1 073 886	567 470	506 416	484 918
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	15 015		15 015	15 015
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	795 074		795 074	876 724
ACTIF IMMOBILISE	4 009 766	1 431 797	2 577 968	2 682 200
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	369 345		369 345	670 103
En-cours de production de biens	42 849		42 849	29 878
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	73 502		73 502	126 594
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	19 016 078	359 212	18 656 866	14 070 788
Autres créances	1 590 576		1 590 576	1 919 428
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				-60 600
(dont actions propres :)				
Disponibilités	3 174 866		3 174 866	4 577 543
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	73 226		73 226	73 062
ACTIF CIRCULANT	24 340 442	359 212	23 981 230	21 406 794
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	28 350 208	1 791 010	26 559 198	24 088 995

Rubriques	31/12/2024	31/12/2023
Capital social ou individuel (dont versé : 1 067 333)	1 067 333	1 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	100 000	100 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	291 695	291 695
Report à nouveau	1 850 861	1 609 820
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	660 341	241 041
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		21 698
CAPITAUX PROPRES	3 970 230	3 264 253
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 224 520	2 123 252
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	2 269 456	2 142 994
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 483 013	2 791 438
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 811 756	7 943 866
Dettes fiscales et sociales	3 796 802	2 829 701
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	108 166	877 779
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	1 895 255	2 115 710
DETTES	22 588 968	20 824 741
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	26 559 198	24 088 995

Compte de résultat

Déclaration au 31/12/2024

Rubriques	France	Exportation	31/12/2024	31/12/2023
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	35 883		35 883	10 327
Production vendue de services	55 207 198		55 207 198	45 916 627
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	55 243 082		55 243 082	45 926 954
Production stockée			-107 673	-1 103 374
Production immobilisée				20 113
Subventions d'exploitation		3 668		3 840
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges		376 130		291 840
Autres produits		89 383		45 569
PRODUITS D'EXPLOITATION			55 604 589	45 184 942
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			17 266 394	15 439 026
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			300 757	117 923
Autres achats et charges externes			22 201 687	15 343 704
Impôts, taxes et versements assimilés			434 481	366 488
Salaires et traitements			9 529 306	9 425 353
Charges sociales			3 587 781	3 551 531
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			204 232	207 248
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			359 212	29 980
Dotations aux provisions				
Autres charges			60 762	1 376
CHARGES D'EXPLOITATION			53 944 614	44 482 629
RESULTAT D'EXPLOITATION			1 659 975	702 314
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			24 015	19 892
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			88 525	104 568
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			112 541	124 460
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			402 621	318 316
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			402 621	318 316
RESULTAT FINANCIER			-290 080	-193 856
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			1 369 894	508 458

Rubriques	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	550 000	500 607
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	23 772	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	573 772	500 607
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	412 313	513 309
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	45 456	7 234
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	101 068	107 103
CHARGES EXCEPTIONNELLES	558 837	627 646
RESULTAT EXCEPTIONNEL	14 934	-127 040
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	383 586	102 135
Impôts sur les bénéfices	340 902	38 242
TOTAL DES PRODUITS	56 290 901	45 810 009
TOTAL DES CHARGES	55 630 561	45 568 968
BENEFICE OU PERTE	660 341	241 041

Annexes

Fin Décembre 2023, l'actif immobilier de Tacoignières a été cédé par SARMATES, à la SCI SITMO pour un prix net de 500 000€.

Cette opération avait été enregistrée au 31/12/2023 en crédit-vendeur et devait être refinancée par emprunt avant le 31 Décembre 2024.

Au 31 décembre l'emprunt n'a pas pu être contracté par la SCI SITMO, la créance de crédit vendeur a été recassé en compte courant SCI SITMO.

Au 31 Décembre 2023, nous avons initié un processus de cession de notre établissement secondaire situé à MAZE.

Au 30 septembre 2024 nous avons réalisé cette vente au profit des ATELIERS DE L'ANJOU pour un prix de cession hors frais de 550 000 euros représentant la valeur du fonds de commerce et de l'actif immobilier exploité à MAZE.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires)

l'application des règlements 2002-10 et 2006-06 sur les amortissements et les immobilisations n'a pas permis de mettre en évidence des composants.

La société continue d'amortir les biens non décomposables sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue.

Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants (L = linéaire ; D = dégressif ; E = exceptionnel) :

	Durée	Type d'amortissement
Immobilisations corporelles		
Constructions	8 à 10 ans	Linéaire
Install. générales agencés, aménagés	8 à 10 ans	Linéaire
Installations techniques, mat.outillage	2 à 05 ans	Linéaire
Matériel de transport	05 ans	Linéaire
Matériel de bureau et informatique	01 à 05 ans	Linéaire
Mobilier	01 à 05 ans	Linéaire

Seuls les amortissements exceptionnels sont traités en amortissements dérogatoires.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les frais d'établissement comprennent des coûts engagés par SARMATES dans le cadre de la reprise des actifs et sont amortis sur 2 ans.

Les concessions, brevets et droits similaires sont amortis sur 1 à 2 ans.

les fonds commerciaux sont évalués au coût historique.

FOND COMMERCIAL

La valeur du fond de commerce s'élève à la somme de 1 098 044€. il correspond au cumul des passifs repris à la barre du tribunal de commerce de Paris en date du 10 Juin 2015.

(Passifs repris des sociétés SARMATE, SAM+, ARBLADE & FILS, C2IP, ALUFER, et CLEOME) pour 853 180.14€ et du rachat de la société DECTRA au 01 Janvier 2022, pour 15 000€.

puis reprise du fond de commerce suite à la TUP de M.B.E 229 864 € en décembre 2023.

Il est présumé avoir une durée de vie non limitée et n'est donc pas amorti, mais il fait l'objet d'un test de dépréciation une fois par an.

Ce test conduit à constater une dépréciation si la valeur d'usage du fonds de commerce est inférieur à sa VNC.

il n'y a pas lieu de constater de dépréciation sur les comptes de 2024.

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires à l'exception de toute valeur ajoutée.

Le stock tient compte de la valeur des matières premières et autres quincailleries présents au sein des différents ateliers de production.

CREANCES

La valeur des créances clients présentée à l'actif du bilan tient compte des cessions de créances réalisées auprès des organismes de financement. ces créances sont déconsolidées.

PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions réglementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et font partie des capitaux propres au bilan.

OPERATIONS EN DEVISES

Aucune opération en devises n'est relevée au 31 décembre 2024.

OPERATIONS A LONG TERME

Les travaux en cours sont déterminés en fonction d'une comptabilité analytique.

La méthode à l'avancement s'applique aux travaux neufs. un ajustement est pratiqué sur la valeur de la facturation relevée à chaque fin de période pour reconnaître la marge à l'avancement des dépenses engagées.

Le résultat du chantier est incorporé au fur et à mesure de l'avancement des coûts. cet ajustement impacte l'actif (facture à établir) ou le passif (Produits constatés d'avance) selon la variation constatée.

La valeur des en cours fait l'objet d'une analyse de recouvrabilité et de dépréciation le cas échéant.

TRANSACTION AVEC LES PARTIES LIEES

Les transactions avec les parties liées ne sont pas significatives et ont été réalisées à des conditions normales de marché.

DISPONIBILITES

Au 31 décembre, le montant des disponibilités présenté à l'actif du bilan incorpore la valeur du disponible de financement non tiré sur notre ligne AVANCE+ contractée auprès de BPI France.

PRINCIPES COMPTABLES RETENUS

Les principes comptables retenus sont présentés dans les notes annexes aux comptes annuels, ainsi établis au 31 Décembre 2024.

ENGAGEMENT DE RETRAITE

L'évaluation réalisée sur la détermination des engagements retraites a été estimée sur les critères suivants :

- Taux de rotation des non cadres : 7.5%
- Taux de rotation des cadres : 7.5%
- Taux de progression des salaires : 0.5%
- Taux d'actualisation : 3.6%
- Taux de charges : 50 %
- Dernière table de mortalité
- Age probable de départ à la retraite : 62 ans

Le montant du calcul de la provision d'indemnité de départ en retraite s'élève à : 371 612.40 €

Aucun élément postérieur à la clôture de l'exercice.

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT	143 779		
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 243 776		18 828
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre	41 950		
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			29 093
Install. techniques, matériel et outillage ind.	708 428		98 791
Installations générales, agenc., aménag.	731 066		
Matériel de transport	30 087		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	203 136		22 714
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 714 667		150 598
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	15 015		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	876 724		4 850
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	891 739		4 850
TOTAL GENERAL	3 993 962		174 275

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT		18 113	125 666	
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			1 262 603	
Terrains				
Constructions sur sol propre		41 950		
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn., matériel et outillages ind.			737 521	
Installations générales, agencements divers			829 857	
Matériel de transport		11 908	18 179	
Matériel de bureau, informatique, mobilier			225 850	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		53 858	1 811 407	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			15 015	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		86 500	795 074	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		86 500	810 089	
TOTAL GENERAL		158 471	4 009 766	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement	140 512	3 171	18 113	125 570
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	140 860	9 817		150 678
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	281 372	12 988	18 113	276 247
Terrains				
Constructions sur sol propre	21 181	7 188	28 369	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	529 836	74 999	16 754	588 080
Installations générales, agenc. et aménag. divers	300 979	74 744	11 522	364 201
Matériel de transport	16 473	3 926	6 408	13 990
Matériel de bureau et informatique, mobilier	161 920	30 388	3 028	189 279
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 030 389	191 243	66 082	1 155 550
TOTAL GENERAL	1 311 761	204 232	84 196	1 431 797

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	

Frais établis.
Fonds Cial
Autres. INC.

INCORPOREL.

Terrains
Construct.
- sol propre
- sol autrui
- installations
Install. Tech.
Install. Gén.
Mat. Transp.
Mat bureau
Embal récup.

21 698 -21 698

CORPOREL. 21 698 -21 698

Acquis. titre

TOTAL 21 698 -21 698

Charges réparties sur plusieurs exercices Début d'exercice Augmentations Dotations Fin d'exercice

Frais d'émission d'emprunts à étaler
Primes de remboursement des obligations

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	21 698		21 698	
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES	21 698		21 698	
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES				
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients	29 980	329 233		359 212
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS	29 980	329 233		359 212
TOTAL GENERAL	51 677	329 233	21 698	359 212
Dotations et reprises d'exploitation		359 212	29 980	
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles		101 068	23 772	
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	795 074	795 074	
Clients douteux ou litigieux	738 721	738 721	
Autres créances clients	18 277 358	18 277 358	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	145 200	145 200	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	130 910	130 910	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	251 618	251 618	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés	818 678	818 678	
Débiteurs divers	244 169	244 169	
Charges constatées d'avance	73 226	73 226	
TOTAL GENERAL	21 474 955	21 474 955	

Montant des prêts accordés en cours d'exercice
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice
Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	6 882	6 882		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	1 217 639	912 280	305 359	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	10 811 756	10 811 756		
Personnel et comptes rattachés	392 967	392 967		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	638 881	638 881		
Etat : impôt sur les bénéfices	261 907	261 907		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	2 342 659	2 342 659		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	160 388	160 388		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	108 166	108 166		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	1 895 255	1 895 255		
TOTAL GENERAL	17 836 499	17 531 140	305 359	

Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exercice
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

Compte	Libellé	31/12/2024	31/12/2023	Ecart
CHARGES A PAYER				
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH				
40810000	FRS. FACTURES NON-PARVENU	574 488,02	281 290,02	293 198,00
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH		574 488,02	281 290,02	293 198,00
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
42800000	NOTE DE FRAIS à rembourser	2 885,84	2 545,43	340,51
42811000	FRAIS PAR CARTES BLEUES	9 388,60		9 388,60
42820000	DETTES PROV. P/CONGES A P	-143 220,00	-140 000,00	-3 220,00
42840000	PARTICIPATION DES SALARIE	270 846,42	29 861,00	240 985,42
42860000	INTRESSEMENT DES SALARIES	87 185,32	72 274,00	14 911,32
43820000	CHS SOC./ S/CONGES PAYES	-71 610,00	-70 000,00	-1 610,00
43860000	ORGANISMES SOC. CHGES A P		32 547,00	-32 547,00
44860000	ETAT - CHARGES A PAYER	128 203,42	93 058,88	35 144,54
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		283 679,70	20 286,31	263 393,39
INTERETS COURUS SUR DECOUVERT				
51810000	INTERETS COURUS A PAYER	6 881,51		6 881,51
TOTAL INTERETS COURUS SUR DECOUVERT		6 881,51		6 881,51
TOTAL CHARGES A PAYER		865 049,23	301 576,33	563 472,90

Compte	Libellé	31/12/2024	31/12/2023	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
48600000	CHARGES PAYEES D'AVANCE	73 225,96	73 061,74	164,22
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		73 225,96	73 061,74	164,22
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE				
48700000	PRODUITS CONSTATES D'AVAN	-1 895 254,92	-2 115 710,27	220 455,35
TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		-1 895 254,92	-2 115 710,27	220 455,35

Compte	Libellé	31/12/2024	31/12/2023	Ecart
PRODUITS A RECEVOIR				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
41810000	CLIENTS FACTURES A ETABLI	7 029 735,71	5 112 695,68	1 917 040,03
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		7 029 735,71	5 112 695,68	1 917 040,03
AUTRES CREANCES				
40980000	FRS AVOIRS A RECEVOIR	116 484,43	125 275,55	-8 781,12
43870000	INDM JOURN DE CPAM	-563,78	-3 211,50	2 647,72
48870000	PRODUITS A RECEVOIR	50 000,00	19 085,93	30 914,07
TOTAL AUTRES CREANCES		165 930,65	141 149,98	24 780,67
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		7 195 666,36	5 253 845,66	1 941 820,70

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	320 200			3,33
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Rubriques	Entreprises liées	Participations	Dettes, créances en effets comm.
ACTIF IMMOBILISE			
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations		15 015	
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances		818 678	
Capital souscrit appelé, non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
DETTES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		2 269 456	

Engagements en matière de
retraites, pensions et indemnités
assimilées

Déclaration au 31/12/2024

Engagements	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées			
Compléments de retraite pour personnel en activité			
Compléments de retraite pour personnel à la retraite			
Indemnités de départ à la retraite et autres pour personnel en activité		371 612	
TOTAL		371 612	

Page 23/37

Nature des transferts	Montant	Imputation au compte
AVANTAGE EN NATURE	97 489	
AIDE A L'EMPLOI	36 722	
RBST PREVOYANCE	11 048	
RECLAS CESSION MAZE	200 891	
TOTAL	346 150	

Effectifs	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
CADRES	46	
AGENTS DE MAITRISE ET TECHNICIENS	76	
OUVRIERS	69	
TOTAL	191	

Identité des sociétés mères
consolidant les comptes de la
société

Dénomination sociale - siège social	Forme	Montant capital	% détenu
VERDOSO 39 AV PIERRE 1ER DE SERBIE 75008 PARIS	SAS	3 249 428	75,00 %

Dénomination Siège Social	Capital Capitaux Propres	Q.P. Détenue Divid.encaiss.	Val. brute Titres Val. nette Titres	Prêts, avances Cautions	Chiffre d'affaires Résultat
FILIALES (plus de 50%)					
SCI SITMO	217 000	99,99	15 000	477 254	433 789 47 491
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
PARTICIPATIONS (10 à 50%)					
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
AUTRES PARTICIPATIONS					
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			

	N	Montant HT N-1	N	% N-1
Audit				
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes				
<i>émetteur</i>	38 950	44 000	100,00	100,00
<i>filiales</i>				
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes				
<i>émetteur</i>				
<i>filiales</i>				
SOUS-TOTAL	38 950	44 000	100,00	100,00
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement				
Juridique, fiscal, social				
Autres				
SOUS-TOTAL				
TOTAL	38 950	44 000	100,00	100,00
Audit				
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes				
<i>émetteur</i>				
<i>filiales</i>				
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes				
<i>émetteur</i>				
<i>filiales</i>				
SOUS-TOTAL				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement				
Juridique, fiscal, social				
Autres				
SOUS-TOTAL				
TOTAL				
TOTAL GENERAL	38 950	44 000	100,00	100,00

Rubriques	Terrains	Constructions	Matériel outillage	Autres immobilisations	Total
-----------	----------	---------------	--------------------	------------------------	-------

VALEUR D'ORIGINE

AMORTISSEMENTS

Cumul exercices antérieurs

Exercice en cours

TOTAL

VALEUR NETTE

REDEVANCES PAYEES

Cumul exercices antérieurs

Exercice en cours

244 585

61 965

244 585

61 965

TOTAL

306 549

306 549

REDEVANCES A PAYER

A un an au plus

A plus d'un an et moins de 5 ans

A plus de cinq ans

54 265

27 133

54 265

27 133

TOTAL

81 398

81 398

VALEUR RESIDUELLE

Montant pris en charge ds exerc.

Nature des produits	Montant	Imputation au compte
Cession MAZE	550 000	
Rep amos dérogatoires	23 772	
TOTAL	573 772	

Engagements financiers donnés et reçus

Déclaration au 31/12/2024

Engagements donnés						
Catégories d'engagements	Total	Au profit de				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres

CAUTION DE PRET SITMO	729 318		729 318			
-----------------------	---------	--	---------	--	--	--

TOTAL	729 318		729 318			
--------------	----------------	--	----------------	--	--	--

Engagements reçus						
Catégories d'engagements	Total	Accordés par				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres

TOTAL						
--------------	--	--	--	--	--	--

Engagements réciproques						
Catégories d'engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres

TOTAL						
--------------	--	--	--	--	--	--

[illegible]

SARMATES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

RCS EVRY 808 412 548

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

SARMATES

Société par actions simplifiée au capital de 1 067 333 €

5 Rue Nicéphore Niepce
91420 Morangis

RCS EVRY 808 412 548

A l'assemblée générale de la société SARMATES,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SARMATES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 5 juin 2025



Le Commissaire aux Comptes :
Aïda BEN REJEB
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
AVENTY Audit

SARMATES

Société par actions simplifiée au capital de 1.067.333,33 €
Siège social : 5, rue Nicéphore Niepce - Zone Industrielle Sud
91420 MORANGIS
808 412 548 R.C.S. EVRY

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉS
EN DATE DU 20 JUIN 2025**

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024

L'an deux mille vingt-cinq,
Le 20 juin.

Les associés de la société :

- **Verdoso SAS**, société par actions simplifiée au capital de 3.249.428 euros, dont le siège social est situé 39, avenue Pierre 1er de Serbie – 75008 PARIS, identifiée sous le numéro 789 095 999 RCS Paris, représenté par son Directeur Général, Monsieur Vincent FAHMY, dûment habilité aux fins des présentes,
- **Monsieur Olivier Harar**,
- **Monsieur Gilles Zilliox**,
- **Monsieur Aimeric Relland**,
- **Monsieur Frédéric MICHEL**,
- **Monsieur Bernard ZUBER**,

Détenant, ensemble, la totalité des actions et des droits de vote de la société,

Après avoir rappelé que, conformément à l'article 21.2.2 des statuts de la société, les décisions collectives des associés peuvent résulter du consentement unanime des associés de la société exprimé dans un acte,

Après avoir pris connaissance des documents suivants :

- ♦ l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2024,
- ♦ le rapport de gestion établi par le Président,
- ♦ le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- ♦ le rapport du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- ♦ un exemplaire des statuts de la société.

Ont pris les décisions ci-après portant sur l'ordre du jour suivant :

- ♦ *approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2024 et quitus de leur gestion au Président et aux membres du Comité de Surveillance,*
- ♦ *approbation des conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce,*
- ♦ *approbation des charges non déductibles visées par l'article 39-4 du C.G.I.,*
- ♦ *affectation du compte « report à nouveau » au compte « autres réserves »,*
- ♦ *affectation du résultat de l'exercice social clos le 31 décembre 2024,*
- ♦ *délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.*

PREMIÈRE DÉCISION

(Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2024)

Les associés, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels, approuvent lesdits rapports ainsi que les comptes, soit le bilan, le compte de résultat et l'annexe, de l'exercice social clos le 31 décembre 2024 tels qu'ils sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 660.340,83 €.

Ils approuvent également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, les associés donnent quitus entier et sans réserve de leur gestion au Président et aux membres du Comité de Surveillance pour l'exercice clos au 31 décembre 2024.

DEUXIÈME DÉCISION

(Conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce)

Les associés, conformément aux dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce et après avoir entendu la lecture du rapport du Commissaire aux Comptes, prennent acte qu'aucune convention visée audit article n'est intervenue au cours de l'exercice.

TROISIÈME DÉCISION

(Approbation des charges non déductibles visées par l'article 39-4 du Code général des impôts)

Les associés, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, constatent qu'aucune charge, aucune dépense somptuaire et aucun amortissement excédentaire tels que visés par l'article 39-4 du C. G. I. n'ont été enregistrés au cours de l'exercice 2024.

QUATRIÈME DÉCISION

(Affectation du compte « report à nouveau » au compte « autres réserves »)

Les associés, après avoir constaté que le compte « report à nouveau » bénéficiaire s'élève à 1.850.860,90 €, décident d'affecter ladite somme du crédit du compte « report à nouveau » au crédit du compte « autres réserves », ce dernier étant porté de 291.694,85 € à 2.142.555,75 €, le compte « report à nouveau » étant réduit à 0 €.

CINQUIÈME DÉCISION

(Affectation du résultat de l'exercice social clos le 31 décembre 2024)

Les associés, connaissance prise du rapport de gestion du Président, et après avoir constaté que les comptes de l'exercice social clos au 31 décembre 2024 font apparaître un bénéfice de 660.340,83 €, décident d'affecter en priorité la somme de 6.733,33 € au compte « réserve légale » et le solde, soit 653.607,50 € au compte « autres réserves ». Le tableau d'affectation est ainsi présenté :

Poste à affecter	Poste affecté	Montant avant affectation	Affectation	Montant après affectation
« autres réserves » antérieur résultat de l'exercice sous total		€ 2 142 555,75		
		€ <u>660 340,83</u>		
		€ 2 802 896,58		
	« autres réserves »		€ 653 607,50	
	« réserve légale »		€ 6 733,33	
	« autres réserves » après affectation			€ 2 796 163,25
	« réserve légale » après affectation			€ 106 733,33

Conformément à l'article 243 bis du code général des impôts, il est rappelé que la société n'a pas distribué de dividende au titre des trois précédents exercices.

SIXIÈME DÉCISION

(Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités)

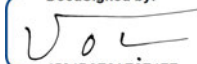
Les associés donnent tous pouvoirs au Président et/ou au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour prendre toutes mesures utiles et accomplir toutes formalités légales nécessaires à la publicité des comptes, de l'affectation du résultat et du rapport du Commissaire aux Comptes, suite à l'adoption des résolutions qui précèdent et remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui après lecture a été signé par tous les associés.

Les signataires conviennent expressément de signer le présent acte via un procédé de signature électronique et déclarent en conséquence que la version électronique du présent acte constitue l'original dudit acte et est parfaitement valable entre eux.

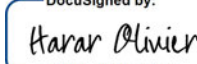
Les signataires déclarent que le présent acte sous sa forme électronique constitue une preuve littérale au sens de l'article 1367 du Code civil et a la même valeur probante qu'un écrit sur support papier conformément à l'article 1366 du Code civil et pourra valablement leur être opposée.

Les signataires s'engagent en conséquence à ne pas contester la recevabilité, l'opposabilité ou la force probante du présent acte signé sous sa forme électronique. En conséquence, la version électronique du présent acte vaut preuve de son contenu, de l'identité des signataires et de leur consentement aux obligations et conséquences de faits et de droit qui en découlent.

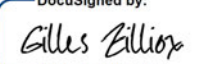
DocuSigned by:

4594D0E6AE6E4FE...

VERDOSO SAS

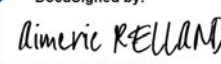
Représentée par Monsieur Vincent FAHMY

DocuSigned by:

1209E7AB3E2A4D3...

Monsieur Olivier HARAR

DocuSigned by:

1B48C4A00F3240E...

Monsieur Gilles ZILLIOX

DocuSigned by:

827D0AB9D04B411...

Monsieur Aimeric RELAND

Signé par :

D361D740C074423...

Monsieur Frédéric MICHEL

Signé par :

F2D3626E0C5E44C...

Monsieur Bernard ZUBER